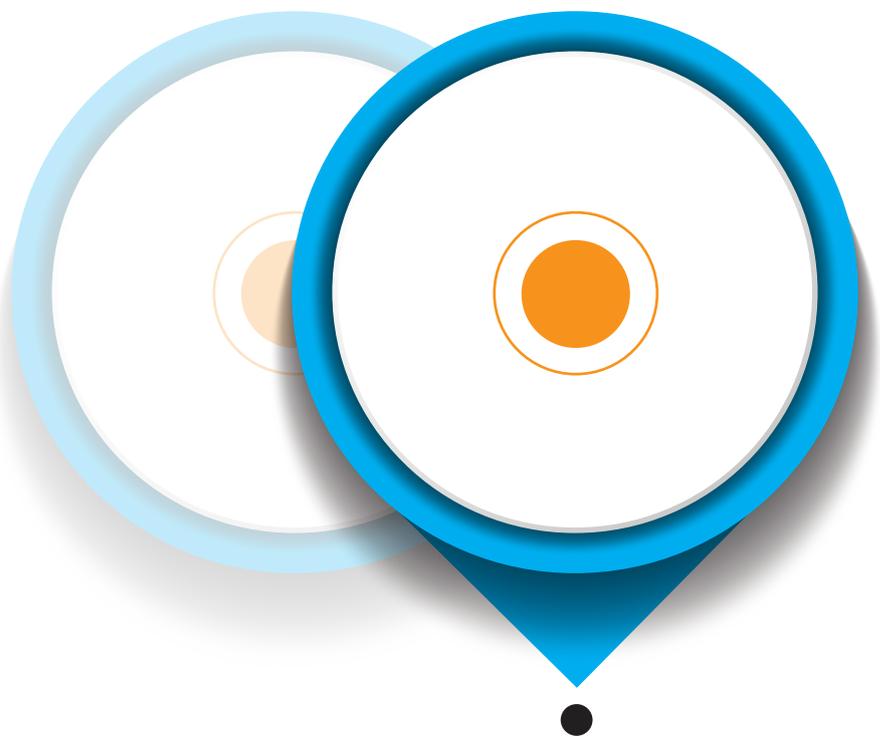


MISE EN ACTIVITÉ À PARTIR DE LA NOTE DE FRANCE STRATÉGIE

Quinze ans de PNRU¹ : quels effets sur l'habitat
et le peuplement ? : Note n° 133, février 2024

LIVRET ÉLÈVES - PARTIE 1



Lucas GOUDET

Professeur de SES au Lycée de Dembeni – Académie de Mayotte

Pierre-Yves Cusset, Clément Dherbécourt,
Gabrielle Jacob,
département Société et politiques sociales
et Nina Guyon,
PSE, ENS-PSL et LIEPP

La Note d'analyse n° 133, France Stratégie, février 2024

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2024-na133-pnru.pdf>



I.1. RÉFÉRENCES AUX PROGRAMMES DE SES EN PREMIÈRE ET EN TERMINALE

En classe de terminale

La note de France Stratégie fait référence à l'objectif d'apprentissage suivant :

SOCIOLOGIE

Questionnement

- Comment est structurée la société française actuelle ?

Objectif d'apprentissage

- Savoir identifier les multiples facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social (catégorie socioprofessionnelle, revenu, diplôme, composition du ménage, position dans le cycle de vie, sexe, lieu de résidence).

REGARDS CROISÉS

Questionnement

- Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).

En classe de première

La note de France Stratégie fait référence aux objectifs d'apprentissage suivants :

SOCIOLOGIE

Questionnements

- Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?
- Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.
- Comprendre que la déviance peut s'analyser comme le produit de différents processus sociaux (étiquetage, stigmatisation, carrières déviantes).



La note de France Stratégie fait également référence au préambule des programmes du cycle terminal :

« Comme les autres disciplines scientifiques, les sciences économiques et sociales articulent modélisation et investigations empiriques pour rendre compte de façon rigoureuse de la réalité sociale et mettre en question les prénotions. Cette démarche implique la formulation d'hypothèses, la construction d'indicateurs de mesure pertinents et leur soumission à l'épreuve des faits. Les élèves sont sensibilisés au fait que le travail de modélisation ne vise pas tant à décrire la réalité qu'à isoler certaines variables déterminantes pour analyser avec rigueur certaines catégories de faits et de comportements économiques et sociaux. Ils ne confondent pas la construction de modèles avec une idéalisation normative. Ils sont familiarisés avec les différentes modalités d'investigation empirique utilisées en sciences sociales (méthodes quantitatives et qualitatives). »

Elle mobilise l'utilisation de données quantitatives et de représentations graphiques indiquées dans les programmes de SES.

Calcul, lecture, interprétation :

- Proportion, pourcentage de répartition.
- Représentations graphiques.
- Distinction entre causalité et corrélation.

I.2. PRÉREQUIS EN TERMES DE SAVOIRS ET DE SAVOIR-FAIRE

En termes de savoirs, dans le cadre de l'enseignement commun de Sciences économiques et sociales en classe de seconde générale et technologique, les élèves auront abordé au cours du chapitre « **Comment les économistes, sociologues, politistes raisonnent-ils et travaillent-ils ?** », les notions de **modèle** et d'**enquête**, de **corrélation** et de **causalité**. Elles seront utiles dans cette Mise en activité (MEA) pour comprendre la démarche économétrique mise en œuvre par les auteurs afin de caractériser les effets du Programme national pour la rénovation urbaine (PNRU) sur l'offre de logement et sur le peuplement des quartiers rénovés.

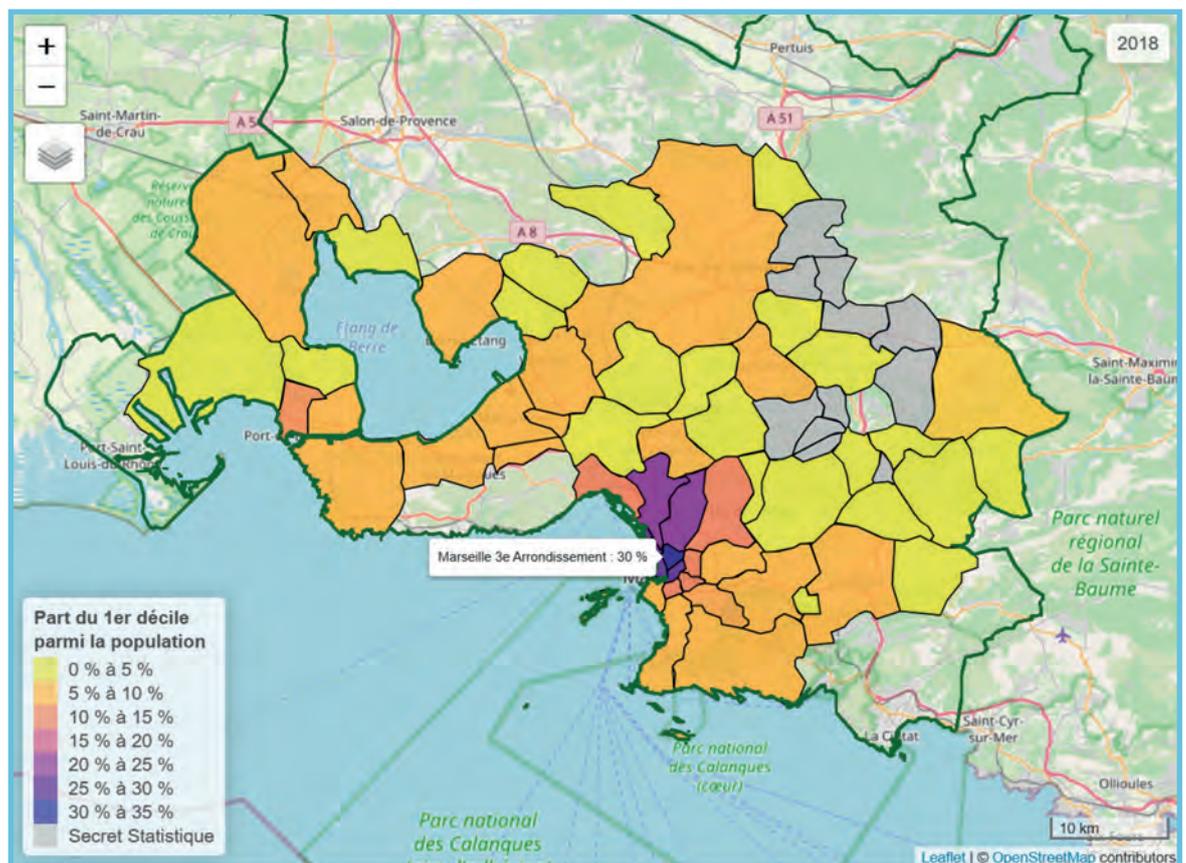
Dans le cadre de l'enseignement de spécialité de première générale, les élèves auront étudié lors du chapitre « **Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?** » la **ségrégation** comme facteur d'affaiblissement et de rupture des liens sociaux. Au cours du chapitre « **Quels sont les processus sociaux qui contribuent à la déviance ?** », les élèves auront identifié la déviance comme le produit de différents processus tel que la **stigmatisation**. Ces concepts seront importants pour comprendre les enjeux de la mise en œuvre du PNRU.

Dans le cadre de l'enseignement de spécialité de terminale générale, les élèves auront étudié au cours du chapitre **Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?** le caractère **cumulatif** et **multiforme** des **inégalités**. Ceci leur permettra de comprendre pourquoi la puissance publique intervient en faveur de la justice sociale et d'aborder la question du débat portant sur l'efficacité de cette dernière.



I.3. SENSIBILISATION

Document 1 : Part des habitants appartenant au premier décile² de niveau de vie au sein des communes de la ville de Marseille et périphérie en 2018, en %.



Source : [France stratégie, La ségrégation résidentielle en France \(shinyapps.io\)](https://www.francestrategie.fr/la-segregation-residentielle-en-france)

Q1. Qu'est-ce que la ségrégation résidentielle ?

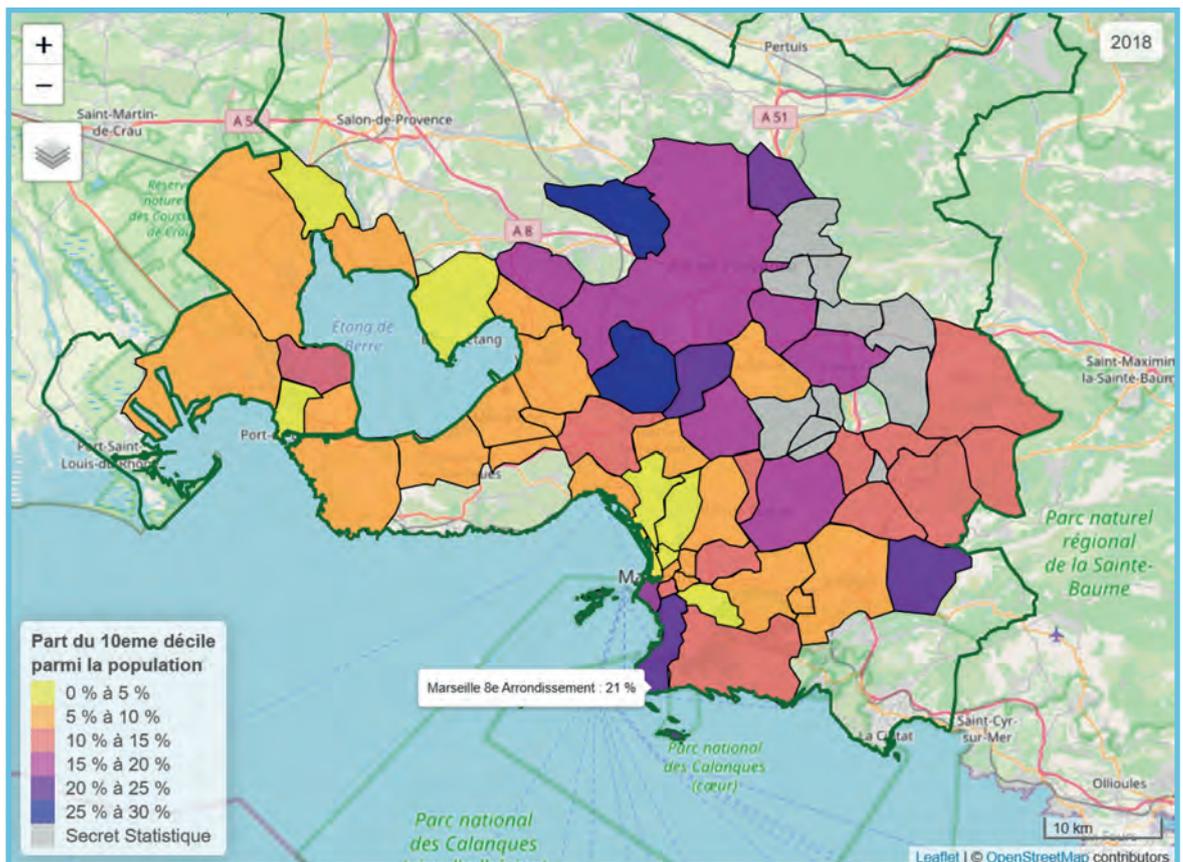
Q2. Expliquez ce que signifie « habitants appartenant au 1er décile de niveau de vie » ?



Q3. Expliquez ce que signifie « habitants appartenant au 10^e décile de niveau de vie » ?

Q4. Comparez la part des habitants appartenant au premier décile de niveau de vie au sein du 3^e arrondissement de Marseille en 2018 avec celle observée dans les arrondissements du Sud de la ville.

Document 2 : Part des habitants appartenant au dixième décile de niveau de vie au sein des communes de la ville de Marseille et périphérie en 2018, en %.



Source : France stratégie, d'après des données de l'INSEE, [La ségrégation résidentielle en France \(shinyapps.io\)](https://shinyapps.io)



Q1. Comparez la part des habitants appartenant au dixième décile de niveau de vie au sein du 8^e arrondissement et au sein du 3^e arrondissement de Marseille en 2018.

Q2. A l'aide des documents 1 et 2, que peut-on dire de la ségrégation au sein de la ville de Marseille ?

I.4. PROBLÉMATIQUE(S)

L'action de la puissance publique en termes d'habitat et de justice sociale : une action structurelle et une thématique sociétale.

- Pourquoi la puissance publique intervient-elle pour lutter contre la ségrégation ?
- L'action de la puissance publique en faveur de la justice sociale est-elle toujours efficace ?
- Comment les économistes évaluent-ils l'efficacité d'une politique publique telle que le PNRU ?

I.5. SYNTHÈSE DE LA NOTE

Introduction

Lancé en 2003, avec la naissance de l'ANRU, le Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) s'achève en 2021. Ce programme visait à restructurer les quartiers socialement défavorisés afin de favoriser la mixité sociale. Il a permis la réhabilitation de 600 quartiers en France et en Outre-mer. Les opérations financées par le PNRU depuis sa mise en œuvre représentent au total 48,4 milliards d'euros, soit en moyenne 2,8 milliards d'euros par an. C'est environ 1 % du budget annuel de l'État pour un ensemble de quartiers ciblés qui représente environ 7 % de la population française, soit 4 millions d'habitants. Quels ont été les effets de ce programme sur l'offre de logement et le peuplement des quartiers visés ? Ces derniers ont-ils été notables ?



PÉRIMÈTRE ET SPÉCIFICITÉS DES QUARTIERS ÉTUDIÉS

Afin d'évaluer l'impact du PNRU sur les quartiers bénéficiaires, les auteurs utilisent la méthode de « différences de différences ». Elle consiste à comparer, pour une caractéristique donnée des logements ou des habitants, l'évolution de cette caractéristique dans les quartiers socialement défavorisés ciblés par le PNRU, dits quartiers traités, avec celle observée dans d'autres quartiers défavorisés, mais non ciblés, dits quartiers contrôles. Deux groupes sont donc constitués : un groupe de quartiers traités, c'est-à-dire ayant bénéficié d'une convention de rénovation urbaine, et un groupe de quartiers contrôles, c'est-à-dire ayant des caractéristiques proches mais n'ayant pas bénéficié du programme. En considérant que le PNRU est la seule politique publique à affecter différemment les quartiers traités et les quartiers contrôles et qu'en l'absence de PNRU, les caractéristiques de ces deux groupes de quartiers auraient évolué de façon identique, il devient alors possible de caractériser l'effet du PNRU sur les quartiers traités.

Les quartiers ciblés par la politique de la ville et par le programme national de rénovation urbaine se distinguent par une proportion importante de logements sociaux et de ménages pauvres.

- En 2003, les logements sociaux représentaient 51 % des logements dans le périmètre des quartiers contrôles, et entre 60 et 80 % dans les quartiers traités, contre seulement 20 % dans les 226 unités urbaines qui incluent ces quartiers et où vivaient environ 35 millions d'habitants en 2003.
- La part des personnes appartenant au premier décile de la distribution des niveaux s'élevait à 23 % en moyenne dans les quartiers contrôles, et entre 28 % et 32 % dans les quartiers traités, contre seulement 11 % en moyenne pour les communes des unités urbaines où se situent ces quartiers.

IMPACT SUR LA PART DE LOGEMENTS SOCIAUX

Afin de rendre compte de l'impact du PNRU sur la part de logement sociaux au sein des quartiers traités, deux catégories sont distinguées : les quartiers traités ayant subi un fort taux de démolition et les quartiers traités avec un faible taux de démolition.

Il en ressort que du fait de la mise en œuvre du PNRU, la part de logement sociaux a diminuée de 6 points de pourcentage entre 2003 et 2019 dans les quartiers traités ayant subi un fort taux de démolition contre une baisse de seulement 1,2 points en moyenne dans les quartiers traités ayant subi un faible taux de démolition. Ainsi, il semble que l'impact du programme de rénovation est d'autant plus fort que l'intervention sur le bâti est intense.

IMPACT SUR LE PEUPEMENT

Afin d'étudier l'impact du PNRU sur le peuplement, les auteurs de la note s'attachent à étudier les effectifs de population, le taux de vacance des logements, la part des ménages pauvres et le profil socioéconomique des habitants accueillis dans les logements nouvellement construits.

Des quartiers moins densément peuplés, un taux de vacance qui reste élevé

Entre 2003 et 2019, l'effectif de population baisse dans les trois types de quartiers, cette baisse est cependant nettement plus prononcée dans les quartiers rénovés à forte intensité de démolition. Bien que le taux de vacance reste élevé au sein des trois groupes, le PNRU a en partie réussi à faire diminuer la densité de population sans faire augmenter de façon significative le taux de vacance.



Par ailleurs, le nouveau parc de logement construit dans le cadre du PNRU apparaît comme plus attractif dans les quartiers fortement rénovés que dans les quartiers contrôles : en 2019, le taux de vacance des nouveaux logements est inférieur de 3 à 4 points dans les quartiers les plus intensément démolis relativement aux quartiers contrôles.

Le PNRU a enrayé la paupérisation... dans les quartiers les plus démolis

Au sein des quartiers visés par le PNRU, la part des habitants du premier décile était extrêmement élevée : plus de 28 % en 2003 contre 11 % en moyenne dans les unités urbaines de ces quartiers. Il ressort de cette étude que le PNRU a causé une baisse importante de la part des habitants les plus pauvres au sein des quartiers traités intensément démolis. Cette diminution de la part des ménages pauvres au sein des quartiers rénovés fortement démolis s'explique principalement par les démolitions car ces dernières visaient en priorité les quartiers les plus dégradés et ayant une forte concentration de ménages ayant un faible niveau de vie. Elle s'explique également par le fait que les logements sociaux nouvellement construits attirent davantage de ménages légèrement plus aisés que les logements sociaux anciens. Au sein des quartiers traités faiblement démolis en revanche, l'étude montre que le PNRU n'a pas eu d'impact significatif sur le peuplement et n'a pas permis d'enrayer la paupérisation.

CONCLUSION

Il ressort de cette étude le PNRU a eu un impact sur l'offre de logements et sur le peuplement des quartiers ciblés les plus intensément démolis : il a contribué à faire diminuer la part de logements sociaux ainsi que la part des ménages les plus pauvres. En revanche, dans les autres quartiers ciblés, où les interventions ont été moins intenses, l'impact du PNRU est quasi nul. Afin de poursuivre la réflexion sur l'évaluation de cette politique publique, il serait intéressant d'étudier l'impact du PNRU sur d'autres problématiques économiques et sociales : Le PNRU a-t-il contribué à renforcer la sécurité au sein de ces quartiers ? A-t-il favorisé l'accès à l'emploi et réduit les inégalités de réussite scolaire ? Par ailleurs, alors que le coût environnemental de ces opérations lourdes est important, il semble nécessaire de questionner le bilan environnemental de ce programme permettra-t-il des gains de long terme en matière de consommation énergétique ?



I.6. OBJECTIFS DE LA MEA

En terminale :

Objectif

- Comprendre pourquoi les pouvoirs publics interviennent afin de contenir la ségrégation.

- Illustrer la démarche des économistes concernant l'évaluation d'une politique publique.

- Comprendre que l'intervention des pouvoirs publics en faveur de la justice sociale fait débat quant à son efficacité.

Utilisation de la note

- **Activité 1 :**

- **Activité 2 :**

Comprendre comment les auteurs caractérisent un lien causal du PNRU sur l'habitat et le peuplement.

- **Activité 3 :**

Identifier les caractéristiques des quartiers ciblés par le PNRU et caractériser l'intensité du programme en termes de démolitions/constructions.

- **Activité 4 :**

Identifier l'impact du PNRU sur l'offre de logements :



- **Activité 5 :**
Identifier l'impact du PNRU sur le peuplement.

I.7. QUIZ SUR LA NOTE

Consigne : Répondez à chaque question, en sélectionnant une ou plusieurs affirmations.

Q1. La note n°133 de France Stratégie vise à rendre compte des effets du Programme National de la Rénovation Urbaine (PNRU) sur :

- A** La réussite scolaire des enfants habitant dans les quartiers rénovés.
- B** L'accès à l'emploi des ménages habitant dans les quartiers ciblés.
- C** L'offre de logement et le peuplement dans les quartiers rénovés.
- D** Les économies d'énergies induites par les rénovations engagées.

Q2. La méthode mise en œuvre par les auteurs permet de rendre compte :

- A** Du fait que le PNRU n'a pas eu d'impact sur la part de logements sociaux au sein des quartiers intensément démolis.
- B** D'un lien de causalité entre part des ménages pauvres au sein des quartiers contrôles et part des ménages pauvres au sein des quartiers ciblés.
- C** D'un lien de corrélation entre intensité des démolitions et taux de chômage au sein des quartiers ciblés.
- D** D'un lien de causalité entre le PNRU et la baisse de la part de ménages pauvres dans les quartiers ciblés les plus intensément démolis.

Q3. Afin d'étudier l'impact du PNRU sur le peuplement, les auteurs s'attachent à analyser :

- A** L'évolution du taux de chômage au sein des quartiers intensément démolis.
- B** L'évolution de la part des ménages pauvres au sein des quartiers ciblés.
- C** L'évolution de l'âge moyen des habitants au sein des quartiers ciblés.
- D** La part de logement détruits au sein du parc privé.



Q4. D'après la note, quels sont les effets du PNRU sur l'offre de logement au sein des quartiers ciblés ?

- A** On constate une diminution de la part des logements sociaux plus importante au sein des quartiers faiblement démolis.
- B** Le PNRU n'a pas eu d'impact significatif sur l'offre de logement au sein des quartiers ciblés.
- C** On constate une baisse de la part des logements sociaux plus importante dans les quartiers fortement démolis.
- D** Une baisse de la part des logements sociaux dans l'ensemble des quartiers ciblés.

Q5. D'après la note, la baisse de la part des ménages pauvres au sein des quartiers ciblés s'explique :

- A** Par l'arrivée massive de nouveaux ménages ayant un niveau de vie très élevé.
- B** Par la démolition des logements qui accueillait le plus de ménages pauvres.
- C** Par d'autres politiques publiques indépendantes du PNRU.
- D** Par une amélioration générale du niveau de vie des Français sur la période considérée.

I.8. ACTIVITÉS SUR LES SAVOIRS ET SUR LES SAVOIR-FAIRE

Activité 1 : Pourquoi les pouvoirs publics interviennent-ils afin de contenir la ségrégation ?

Document 1 : L'origine des « banlieues »

La banlieue désigne l'espace autour d'une ville-centre, composée de zones industrielles ou commerciales, de quartiers pavillonnaires ou d'habitat social collectif. Plus du tiers de la population réside dans ces communes, qui recouvrent des réalités diverses du point de vue historique social et urbain. En Île-de-France, la banlieue regroupe 75 % des habitants répartis dans environ 200 communes principalement en petite couronne. Après chaque crise, d'autres termes plus connotés – quartiers populaires, cités dortoirs, ghettos abandonnés – ont ressurgi pour qualifier les territoires qui concentrent des problèmes économiques (chômage de masse), culturels (forte proportion d'immigrés où d'enfants d'immigrés) et sociaux (îlots de pauvreté) et où les difficultés récurrentes s'accumulent jusqu'aux explosions. Les banlieues se sont développées dès la fin du XIXe siècle pour répondre à l'exode rural et l'essor industriel. Dans l'entre-deux-guerres, elles se couvrent d'une marée pavillonnaire de lotissements souvent médiocres et sous équipés. Dans l'après-guerre, le baby-boom, la croissance économique et l'immigration provinciale et étrangère augmentent la population des villes, aggravant la pénurie de logements, qui deviennent de plus en plus rares, surpeuplés, et sous-équipés. En 1954, l'appel médiatisé de l'Abbé Pierre accélère la politique publique nationale de construction massive de logements. L'industrialisation du bâtiment, la maîtrise du béton armé, l'imposition de normes et de plans types pour les appartements favorisent les formes simples de barres et tours implantées en périphérie sur de grandes parcelles de terrains agricoles ou maraîchers faute d'autres réserves foncières. (...) À l'époque, il n'y a pas eu de débat sur la forme urbaine où la mixité, le consensus s'est établi autour de quelques principes : faire bénéficier tous les salariés des bienfaits de l'hygiène et de la modernité, séparer habitat et usines, édifier vite des cités confortables d'au moins 1 000 logements dotés d'équipements pour les classes populaires.

Grandeur et décadence des grands ensembles

La crise et la paupérisation rampante des banlieues ont été anticipées dès les années 1960 autour de la pathologie de cet urbanisme qui générerait ennui et suicide, notamment parmi les femmes, et délinquance chez les jeunes. Après mai 1968, la dégradation des bâtiments bon marché mal entretenus et la critique du type de société édifiée loin des centres-villes conduisent Olivier Guichard, ministre de l'équipement, à arrêter la construction des grands ensembles (circulaire du 21 mars 1973). Traitant des formes architecturales et de la lutte contre la ségrégation sociale par l'habitat, il interdit les opérations les plus massives et tente de mieux insérer les nouvelles constructions dans les villes existantes.



Au début des années 1970, face à l'observation selon laquelle la petite classe moyenne commençait à partir, les investissements publics commencent à privilégier les villes nouvelles, conçues comme contre modèle harmonieux. Simultanément, en 1977, la loi Barre réoriente les crédits de l'aide à la pierre vers l'aide sélective à la personne (allocation personnalisée au logement) et engage le tournant en faveur de l'accession à la propriété individuelle. Simultanément la réflexion sur le devenir du parc social dégradé s'amorce comme nous le verrons plus loin, mais l'objectif pour l'État est aussi d'inciter les classes moyennes à quitter l'habitat social collectif pour les lotissements pavillonnaires dans les communes alentour, accélérant le processus de dévalorisation de quartiers, un court moment si convoité.

Source : Simon Ronai, <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/291112-crise-dans-les-banlieues-2023-les-injonctions-contradictoires>

• **Q1. Qu'est-ce qu'une « banlieue » ?**

• **Q2. À l'aide du document 1, renseignez la frise chronologique proposée, en faisant apparaître comment les banlieues sont devenues des quartiers pauvres et ségrégués.**



• **Document 2 : Ségrégation, discrimination et lien social.**

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une crise du logement parmi les plus importantes que l'on ait connues en France se dessine. Dans les décennies qui suivent, les grands ensembles sont la réponse très enthousiaste apportée par certains des plus grands architectes de l'époque. Voulus modernes, pratiques et propices aux interactions sociales, ils semblent être la solution idéale. Plusieurs décennies plus tard, la vision de ces grands ensembles a bien changé et l'état se lance progressivement dans une opération de démolition et réaménagement de ces ensembles qui culmine avec la mise en œuvre du Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU). Le but : influencer sur le peuplement de ces quartiers afin de les rendre plus mixtes socialement. Si cette volonté de mixité sociale s'impose comme absolument nécessaire, c'est que nombre de politiques et acteurs sociaux sont aujourd'hui convaincus que le contexte social dans lequel les individus évoluent influe sur leur devenir. C'est pourquoi la ségrégation géographique des revenus entre voisinages pourrait être un déterminant



majeur des problèmes sociaux qui abondent dans les quartiers les plus pauvres du territoire. Le problème induit par une ségrégation géographique des revenus n'est pas lié à la concentration de pauvreté ou de richesse à un moment dans le temps, le problème est que la ségrégation contraint le champ des opportunités accessibles aux individus vivant dans les quartiers les plus pauvres et multiplie celles des individus vivant dans les quartiers les plus riches. Ces conséquences dynamiques peuvent par exemple concerner les adultes sur le marché du travail par des effets de détérioration de la qualité des réseaux sociaux intervenant dans l'obtention d'un emploi ou de discrimination territoriale de la part de certains employeurs par exemple ; mais aussi les enfants à l'école ou dans leur voisinage, en freinant l'accumulation du capital humain en termes de compétences scolaires et sociales, conséquences qui persisteront pour le reste de leur vie.

Source : Étude des effets de la rénovation urbaine sur l'évolution du bâti et du peuplement dans les quartiers ciblés entre 2004 et 2013, Nina Guyon (2016).

• **Q1.** *Rappelez la définition du concept de ségrégation qui a été étudié en classe de première.*

• **Q2.** *À l'aide d'un exemple issu du document 2, montrer que la ségrégation peut conduire à l'affaiblissement voire à la rupture de liens sociaux. (Rappel de première).*

• **Q3.** *Quel est l'objectif du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) ?*

• **Q4.** *Quel lien peut-on faire entre PNRU et égalité des chances ?*



DOCUMENT 3 : 40 ANS DE POLITIQUE DE LA VILLE.



Q1. A l'aide du document 3, relevez les différentes mesures prises par les pouvoirs publics en faveur de la lutte contre la ségrégation spatiale au sein des quartiers les plus défavorisés de France. Vous pourrez formuler votre réponse en réalisant une frise chronologique.



Q2. À l'aide du document 3, montrez que l'efficacité de cette intervention est remise en cause.



UN EXEMPLE DE QUARTIER RÉNOVÉ DANS LE CADRE DU PNRU

La rénovation du quartier de M'Gombani à Mamoudzou, Mayotte.



Cette photo a été prise dans le quartier de M'Gombani dans la commune de Mamoudzou. Elle montre comment était le quartier avant l'opération de rénovation urbaine et le type d'habitat qui y existait. Le caractère de délabrement avancé justifie l'opération d'aménagement (C. Remou, 2014).



Cette photo nous montre le nouveau paysage dans le quartier de M'Gombani avec ses bâtiments de type immeuble. Une architecture massive, assez éloignée de l'habitat individuel des cases traditionnelles, des cases SIM et maisons LATS (C. Remou, décembre 2017).

Source : Les nouveaux paysages urbains à Mayotte : L'exemple de la rénovation urbaine de M'Gombani, Charaf Remou, Jean-Louis Yengué, 2018.



À PROPOS

DU PROGRAMME ENSEIGNANTS-ENTREPRISES DE L'INSTITUT DE L'ENTREPRISE

Institut de l'entreprise

29, rue de Lisbonne, 75008 Paris

Tél. : 01 53 23 05 49 - Fax. : 01 47 23 79 01

beatrice.couairon@idep.net

- Cette ressource a été réalisée dans le cadre du Programme Enseignants-Entreprises de l'Institut de l'entreprise développé en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale. Retrouvez cette mise en activité sur www.melchior.fr ainsi que des cours de SES, des faits d'actualité, des notes de lecture...
- Créé en 1975, l'Institut de l'entreprise est un think tank indépendant de tout mandat syndical ou politique. Association à but non lucratif, l'Institut de l'entreprise a une triple vocation : être un centre de réflexion, un lieu de rencontre et un pôle de formation.



À PROPOS

DE FRANCE STRATÉGIE

- Institution autonome, placée auprès du Premier ministre, France Stratégie contribue à l'action publique et éclaire le débat.
- Elle réalise et diffuse à un public large et aux décideurs publics des études originales sur les grandes évolutions économiques et sociales, et les enjeux de soutenabilité.
- Elle produit également des évaluations de politiques publiques à la demande du gouvernement.
- Suivez toute l'actualité de France Stratégie : www.strategie.gouv.fr et sur les réseaux sociaux.

Les publications de France Stratégie sont des ressources que l'on peut proposer aux élèves et mobiliser dans le cadre du traitement des programmes de sciences économiques et sociales. Elles traitent de sujets qui mettent en évidence des enjeux économiques et sociétaux qui entrent en résonance avec ce qui est enseigné.

Les activités proposées ci-dessous à partir de la note d'analyse « Quinze ans de PNRU : quels effets sur l'habitat et le peuplement ? » ont pour objectif d'étendre ou d'approfondir certaines connaissances et de travailler des savoir-faire. À partir de la lecture et de l'analyse de documents d'experts, il s'agit de travailler de courts exercices qui éveilleront la curiosité des élèves sur des points d'actualité et inviteront à s'interroger sur les résultats des politiques publiques. Les activités ci-dessous n'ont pas l'ambition d'utiliser chaque élément de la note d'analyse de France Stratégie ; elles constituent un guide pour s'appropriier les principaux enjeux qu'elle met en exergue.

Cette proposition de mise en activité a été pensée de manière modulaire, dans un souci à la fois de liberté et de différenciation pédagogiques.